

BULLETIN D'INSCRIPTION

ALEP - Espace Quinière

Av du Maréchal Juin - 41000 Blois - tél 02 54 43 80 81

M. Prénom..... né le

Mme Prénom..... née le

Adresse

..... tél

(facultatif) personne à contacter pendant le voyage : Nom tél

1 formule chambre individuelle 203€

PARTICIPATION : 1560€

1 formule chambre double "twin" * pour une personne seule, préciser le nom de la 2^e personne avec laquelle vous partagez la chambre.

*Mme ou M. :

Je m'inscris au grand tour de Croatie, du 21 au 28 mai 2018

à l'inscription€ Xpers =€ dépôt le 15/11/17

2^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/12/17

3^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/01/18

4^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/02/18

5^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/03/18

5^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/04/18

Reconnais avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'annulation fait à Blois, le

Signature :

(260€ X 6) adhésion obligatoire (saison 2017/2018)

RAPPEL : Les inscriptions ne seront effectives qu'après avoir redonné le bulletin d'inscription complété. Il devra être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou passeport, et de la totalité du montant par chèques ou espèces.

BULLETIN D'INSCRIPTION

ALEP - Espace Quinière

Av du Maréchal Juin - 41000 Blois - tél 02 54 43 80 81

M. Prénom..... né le

Mme Prénom..... née le

Adresse

..... tél

(facultatif) personne à contacter pendant le voyage : Nom tél

1 formule chambre individuelle 203€

PARTICIPATION : 1560€

1 formule chambre double "twin" * pour une personne seule, préciser le nom de la 2^e personne avec laquelle vous partagez la chambre.

*Mme ou M. :

Je m'inscris au grand tour de Croatie, du 21 au 28 mai 2018

à l'inscription€ Xpers =€ dépôt le 15/11/17

2^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/12/17

3^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/01/18

4^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/02/18

5^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/03/18

5^e versement€ Xpers =€ dépôt le 15/04/18

Reconnais avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'annulation fait à Blois, le

Signature :

(260€ X 6) adhésion obligatoire (saison 2017/2018)

RAPPEL : Les inscriptions ne seront effectives qu'après avoir redonné le bulletin d'inscription complété. Il devra être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou passeport, et de la totalité du montant par chèques ou espèces.